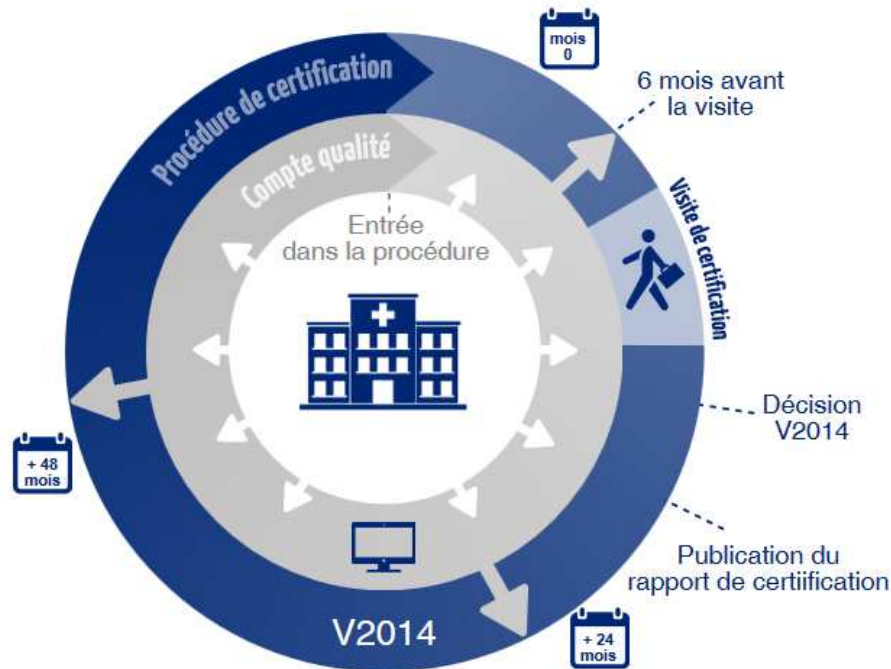


BILAN SUR LA CERTIFICATION V2014 DES ETABLISSEMENTS DE SANTE OCCITANIE

DUAJ – UNITÉ QUALITÉ – CSOS 24/03/2020

Déroulement de la procédure de certification V2014:



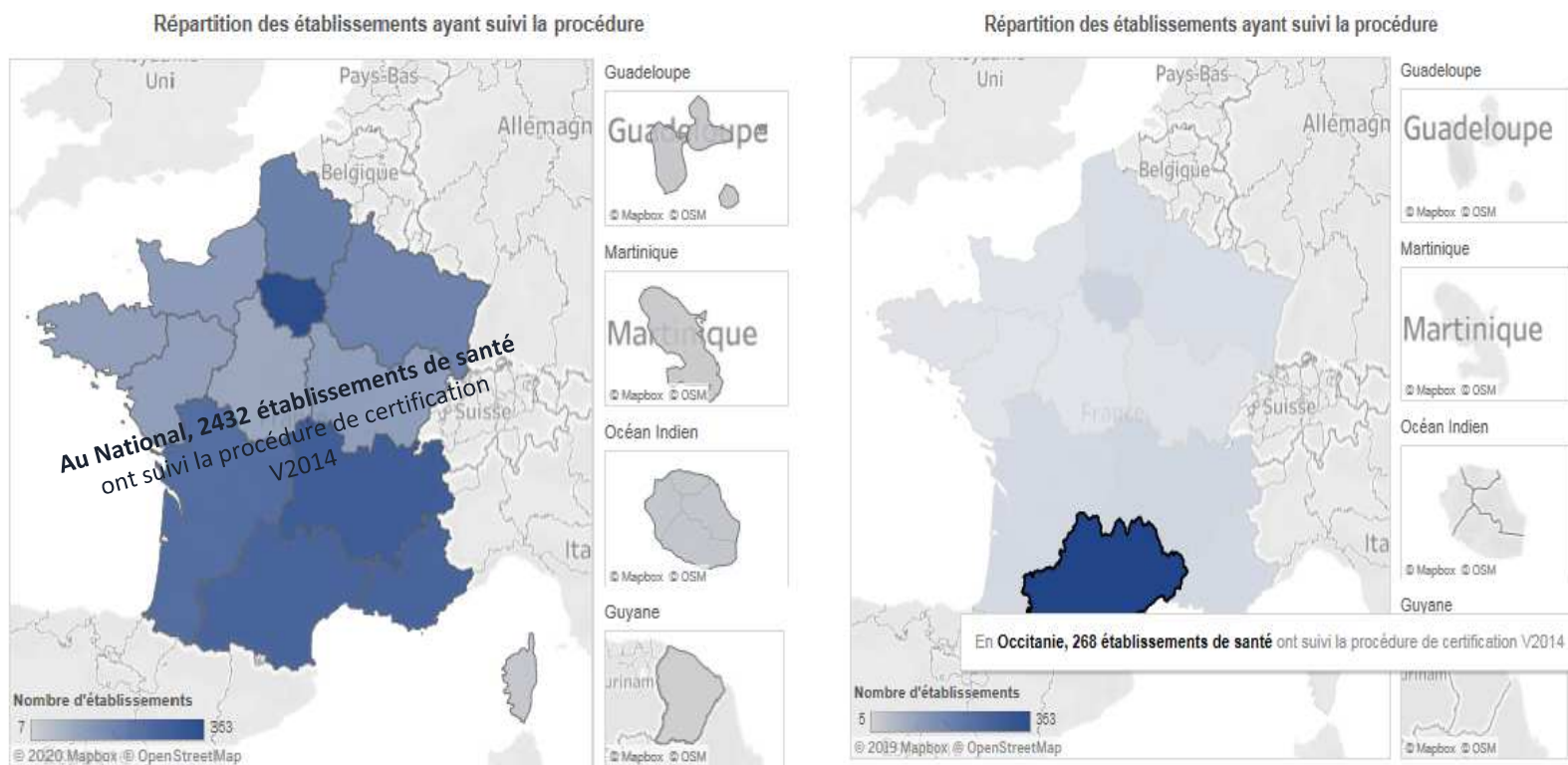
Visite de certification:

- Pour identifier les points de conformité et les écarts par rapport au manuel de certification

Décision V2014, rapport de certification, diffusion et suivi:

- Pour identifier les acquis en termes de gestion de qualité et des risques et les points de non-conformité afin de fonder une **décision graduée en 5 niveaux**
- Edition du rapport pour permettre le **suivi** autant pour l'établissement que pour la HAS mais aussi par l'ARS
- En fonction du niveau, production de **compte qualité** et mise en place de **visite de suivi**

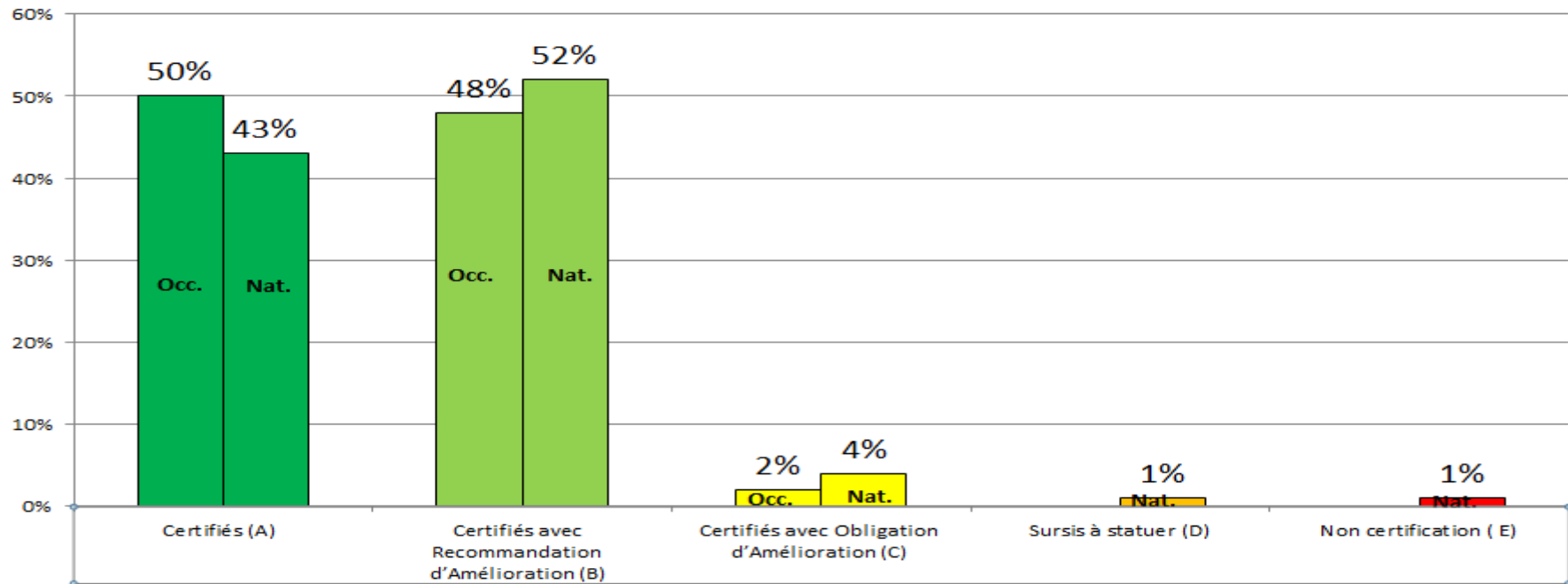
Focus sur la répartition des établissements ayant suivi la procédure



À ce jour, tous les établissements de santé n'ont pas encore reçu d'évaluation. Les résultats présentés ici sont extraits des rapports de certification et n'intègrent que les décisions finales (prises après le suivi). Fin 2019, près de la totalité des 2 500 établissements de santé en France auront finalisé le premier cycle de la certification V2014.

Focus sur la répartition des établissements ayant suivi la procédure

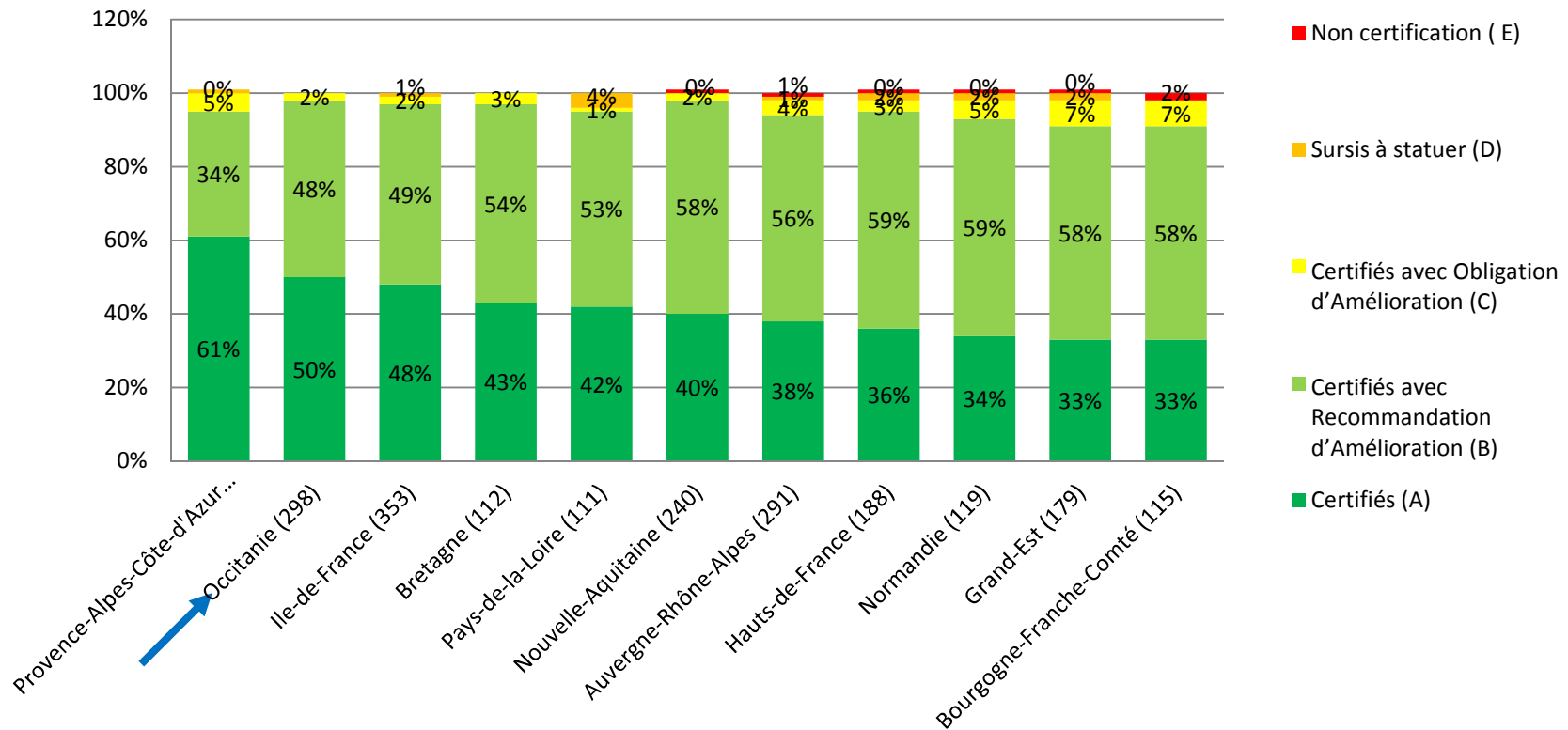
↘ En Occitanie par rapport au National



Soit 268/279 établissements certifiés en Occitanie et 2425/2556 établissements au National

Focus sur la répartition des établissements ayant suivi la procédure

↘ En Occitanie par rapport aux autres régions



Sursis à statuer

Depuis le lancement de la V2014 ayant débuté en 2015, **13 établissements** d'Occitanie ont fait l'objet d'un sursis à statuer en raison d'au moins une réserve sur une thématique (pouvant aller d'1 à 4 réserves par établissement) pour un total de **24 réserves prononcées dans notre région.**

Aujourd'hui, plus aucun établissement ne fait l'objet d'une réserve en Occitanie.

Thématiques faisant l'objet plus fréquemment de réserve en Occitanie
Management de la prise en charge médicamenteuse du patient
Management de la qualité et des risques
Droits des patients

Thématiques faisant l'objet plus fréquemment de réserve au National
Management de la prise en charge médicamenteuse du patient
Management de la prise en charge du patient au bloc opératoire
Management de la prise en charge du patient en salle de naissance

V2020 et transmission du CQ en attendant le déploiement:

V2020

Les visites d'expérimentation ont commencé depuis juillet 2019.

16 visites test ont été programmées jusqu'à janvier 2020, dans des établissements privés et publics d'activités et de tailles différentes.

L'objectif est de tester les modalités opérationnelles: référentiel issu de la concertation, méthodes et outils d'investigation.

Programme HAS en Occitanie du 1er octobre au 31 décembre 2019

- 0 visite 1er cycle V2014 , 13 visites 2ème cycle V2014

Au 1er octobre, suite aux décisions prononcées sont attendus :

- 27 comptes qualité intermédiaires
- 1 compte qualité supplémentaire
- 1 visite de suivi ou ciblée
- 1 visite V2014 (1er cycle) pour un Institut Autonome de Chirurgie Esthétique

Transmission du CQ

- Pour les établissements ayant une visite prévue avant novembre 2020, le manuel V2014 s'applique. A ce titre, l'obligation, conformément à la procédure, de transmettre leur compte qualité de préparation de visite selon le format V2014 est maintenue;
- Pour les établissements dont la certification est en cours (décisions C ou D), le processus de suivi V2014 se poursuit. L'obligation, conformément à la procédure, de transmettre leur compte qualité supplémentaire selon le format V2014 est également maintenue;
- Pour les autres établissements (décision A ou B et dont la prochaine visite est programmée à partir de novembre 2020), la transmission à la HAS de leur compte qualité intermédiaire V2014 est suspendue à partir du 31 décembre 2019. La plateforme reste néanmoins active. La possibilité de renseigner le compte qualité demeure. Seule l'exigence de transmission est suspendue.

Perspectives 2020 :

- Depuis le dernier trimestre 2019, la Structure Régionale d'Appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients, désignée par l'ARS en Novembre 2018, est active et offre un appui aux établissements de santé qui le souhaitent dans leur démarche de certification.
- Elle organise en partenariat avec la HAS, la FORAP et l'ARS une journée en direction des établissements de santé centrée sur la démarche de certification V2020.
- Cette journée aura lieu le 26 juin 2020 sur 2 sites dans la région à Montpellier et Toulouse qui seront reliés par visio conférence. La HAS viendra y présenter la nouvelle version de la certification et les outils d'accompagnement.

“Merci,
de votre
attention.”

